

Chef.fe de bureau spécifique ou administratif.ive pour une fonction de Préfèt.e d'éducation (F/H/X) sous CDD

La Province de Namur recrute un.e Chef.fe de bureau spécifique ou administratif.ive - Préfèt.e d'éducation (F/H/X) sous contrat à durée déterminée durant l'année scolaire 2024-2025 à l'Ecole provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : A la rentrée scolaire 2024, soit le 26 août 2024 au plus tard.
- Lieu de travail principal : EPASC – Rue de Saint Quentin, 14 à 5590 CINEY
- Contrat : Contrat à durée déterminée
- Votre candidature est attendue pour le 12 juillet 2024 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Ecole provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney.

L'école, au sein du projet éducatif et pédagogique provincial tend :

- à défendre et promouvoir la spécificité de l'expérience provinciale en matière d'enseignement technique et professionnel
- à concrétiser une formation de haute qualité aux niveaux pratique et technique et un projet éducatif axé sur des valeurs fortes : sens de l'effort, rigueur, engagement responsable, respect de l'autre et du métier
- à développer les missions décrétales définies en 3 axes :
 - développement de l'individu ;
 - développement du citoyen ;
 - développement de compétences professionnelles.

Vos missions

Le Préfet ou la Préfète d'éducation est le.la collaborateur.trice direct.e de la Direction en matière d'éducation des élèves au sein de l'école. La personne assure quotidiennement le bon fonctionnement de l'école en veillant à ce que les règles et conventions, que se donne la communauté éducative, soient respectées. Elle est la garante de l'accomplissement du projet éducatif de l'école.

La personne coordonne le travail des éducateurs. Elle est une interlocutrice privilégiée entre professeurs, éducateurs et Direction pour ce qui concerne l'éducation des élèves.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse carriere2@province.namur.be

Votre profil

- Vous disposez d'un Master en psychopédagogie, sciences de l'éducation ou similaire ;
- Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).
- Vous disposez d'une expérience probante en lien avec la fonction ;
 - Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

- Une audition sera organisée afin d'évaluer la motivation des candidats, leur perception de la fonction, la capacité à gérer une équipe et l'adéquation avec les exigences de la fonction.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
 - Type de contrat : Contrat à durée déterminée
 - Estimation de la rémunération : Chef.fe de bureau spécifique ou administratif.ive - Echelle A1 (sp)
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.820,30€
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 4.341,26€
- Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Remboursement de 0,145 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler ?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse carriere2@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 12 juillet 2024 au plus tard**.

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Carinne ANCIAUX au 081/77.54.36 ou via l'adresse mail carriere2@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse grh@province.namur.be